

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d° —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d° —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans la *Journal du Lot* pour tout le département.

FILM MÉDITERRANÉEN

ENCHANTEMENT ET SURPRISES de la PROVENCE ET DE LA RIVIERA

X

29 mars. — Dimanche des Rameaux. A pareil jour, il y a un an, nous regardions, à Barcelone, sur les Ramblas enveloppées dans une épaisse brume, les promeneurs de palmes défiler comme des nautonniers échappés au naufrage et porteurs de leurs rames. Ici, les attributs de la fête s'avèrent plus modestes. Le long de l'avenue de la Victoire que nous descendons, on nous offre aussi des palmes, mais de dimensions réduites et surtout des croix vertes et jaunes artistiquement tressées à l'aide de fibres végétales... Nous entrons dans l'église Notre-Dame, élégante mais assez froide pastiche des basiliques gothiques à la mode de Lourdes. La nef regorge de monde. Pendant cette pieuse presse, nous parvenons à trouver place dans le coin d'une chapelle. L'office commence à peine. Il se déroule avec pompe. Avec une telle lenteur aussi, qu'à l'exemple des marmittes d'Alphonse Daudet, nous devons nous border à prendre un petit air de messe et regagnons malaisément le portail dès avant l'évangile.

Les sectateurs du nudisme à peu près intégral qui y étalent d'ordinaire, par beau temps, des académies diversement râblées et hâlées. Le Miami de la Provence jouit, on le sait, de libertés prohibées à Cannes, à Nice et à Menton. On s'y vautre dans le sable en un si simple appareil qui équivalait à pas d'appareil du tout. Un soleil tiède baigne la plage cet après-midi. Sous le mur au parapet duquel nous nous accoudons, une douzaine d'être généreusement dévêtus exposent pour le moment leurs formes aux rayons et aux regards d'en-haut. C'est peu pour la coutume de « Don Juan-les-Pins », comme s'exprime, en son titre, un roman nouveau. Les don-Juanes bondent la plage. Beaucoup achèvent sans doute, dans les boudoirs des palaces, de mettre au point leur beauté de cette vesprée. Déjà pourtant quelques-unes sortent. En voici une, deux, trois : une noire, une bleue, une verte. Toutes exhibent des pyjamas aux vestes brèves et aux vastes pantalons bouffants. Elles sont longues et minces par bonheur et, à leur déhanchement près, plaisantes à contempler. Je ne vois pas bien des femmes courtes et replètes ainsi travesties en zouaves vesicolores.

Nonobstant ses allures libres, si ce n'est même à cause d'elles, Juan-les-Pins connaît une vogue de plus en plus éclatante. Et pas seulement auprès des snobs et des snobinettes ! Les journaux de Nice de ces jours-ci annoncent la villégiature au cap d'Antibes de M. Eric-Maria Remarque en même temps que la présence au « Provençal » du docteur Lucien Graux et de M. André Maurois ; beau trio de romanciers ! Le dernier nommé a même dit à un reporter que ce pays « est vraiment le résumé de toutes les beautés du monde ». Ce compliment va plus loin sans doute que la ronde des dames en pyjamas et la corbeille de chairs mordorées de la plage...

Voici de quoi justifier autrement cet éloge. Du cap d'Antibes à la pointe de la Croisette, qui nous signale le paradis de Cannes, s'arroyent devant nous la conque ravissante du golfe Juan. C'est au fond de cette baie que débarqua, le 1^{er} mars 1815, le transfuge de l'île d'Elbe, anxieux de courir sa dernière chance. N'est-il pas curieux d'observer que Napoléon ait trouvé aux rivages provençaux les théâtres de deux actes parmi les plus importants de son destin : à Toulon, la révélation de son génie militaire ; ici le début des Cents Jours ? On pourrait élargir ce propos en rappelant que c'est de Saint-Raphaël que Bonaparte partit pour l'Égypte, à Saint-Raphaël encore qu'il prit pied lors de son retour brusqué du pays des Pharaons...

(A suivre) Eug. GRANGÉ.

La bonne propagande.

A l'occasion d'un bal masqué qui a eu lieu récemment à Londres, on avait décerné des prix aux costumes les plus réussis. Le premier prix fut attribué à un déguisement qui représentait la célèbre formule de propagande : « Achetez des marchandises anglaises ! »

Or, le prix consistait en un service à thé de porcelaine chinoise...

On demandait à Calino :

— Serais-tu content d'être né à Londres ?

— Sûrement non, répondit-il, je ne sais pas un mot d'anglais !

Le Lisieux.

LES ÉVÉNEMENTS.

Depuis la réunion de la Société des Nations l'horizon européen s'est éclairci. — Une déclaration intéressante de M. Léon Blum au récent Congrès socialiste.

Depuis la dernière réunion de Genève, il s'est produit un arrêt dans les compétitions européennes. La tempête grondante s'est apaisée. Il s'est fait un calme propice aux négociations et si le conflit n'est pas réglé, il a été comme vidé des menaces qu'il portait en lui. Ce premier résultat, que tout le monde peut constater, est une éclatante vérification du rôle d'arbitrage souverain imparté à la Société des Nations et que, par sa position et sa composition, elle est seule capable de remplir sans humiliation ni abaissement pour ceux-là même auxquels elle donne tort.

Un organisme semblable eût vraisemblablement épargné à l'Europe la catastrophe de 1914. L'Autriche n'aurait pas eu pour se soustraire à cette juridiction les mauvaises raisons qu'elle invoquait pour refuser de soumettre son cas à l'examen des « quatre puissances non intéressées ».

Bonne leçon pour les détracteurs acharnés de cet ordre nouveau qui porte en lui toutes nos espérances de paix. Nous voyons très clairement ce qui lui manque encore. Mais elle existe. Elle est le premier élément d'organisation dans le chaos et il ne reste qu'à le perfectionner. Ce qui est tout de même moins difficile que de le créer !

Donc le renvoi à la Cour internationale de La Haye de l'examen juridique du projet d'accord douanier austro-allemand laisse un temps de répit qu'il importe d'employer à préparer les solutions nouvelles à un problème que nul n'a le pouvoir de supprimer et qu'il serait très dangereux de vouloir éluder.

Et il faut vraiment toute la puissance de parti-pris passionné dont M. Franklin-Bouillon est capable pour méconnaître l'avantage que la France a retiré de l'unanimité qui s'est faite autour d'elle. C'est triompher trop aisément de ce que l'Angleterre n'a pas condamné formellement le principe de l'accord douanier puisque M. Henderson — qui fut le plus net à réclamer le renvoi à la Cour de La Haye — a refusé ainsi à l'Autriche le droit de régler elle-même son statut...

Nous ne pouvons pas avoir, bien entendu, comment se prononcera la Cour internationale. Mais d'ici là nul ne peut croire que la diplomatie française va rester inactive. Elle emploiera utilement le temps qui lui est dévolu pour rassembler autour du projet français les appuis et les concours nécessaires à son succès.

En gros, ce projet consiste à mettre au point et à développer les ententes, les cartels industriels et agricoles déjà existants pour en faire bénéficier les consommateurs. Il a pour but aussi de venir financièrement et économiquement en aide aux pays les plus éprouvés. Enfin, il présente un premier programme européen de grands travaux publics...

Ce projet serait le premier acte dans la voie de cette union européenne dont il fut si souvent parlé ! Il tend à créer en fait une solidarité continentale et s'oppose par là-même à ces ententes à deux ou trois qui dressent en Europe des clans hostiles, hérissés les uns contre les autres.

Il fournirait tout de suite une juste compensation à l'Autriche où beaucoup d'éléments ne se résignent que malgré eux à la fusion douanière avec l'Allemagne. Si l'on donne par ailleurs à ce pays malheureux les avantages qu'il croit trouver dans l'Anschluss, peut-être qu'il s'en détournera de lui-même.

En tout cas, on ne peut contester sérieusement que les résultats de Genève sont un premier succès pour la France qui a su opprimer en quelques semaines par un puissant effort diplomatique un redressement dont les témoins eux-mêmes ont été surpris.

curieux mélange de jactance et de crainte, la crainte seule est restée.

La différence est grande entre ses anciennes déclarations et celles qu'il fit à ce sujet au Congrès de Tours. Là, il s'attacha surtout à mettre ses camarades en garde contre un excès de confiance qui serait suivi d'un excès de déception génératrice de découragement.

Mais, pour ne rien laisser au hasard, cet homme précautionneux et subtil a tout de même envisagé la redoutable éventualité du pouvoir. Et ce fut pour bien prévenir ses amis qu'il ne fallait pas s'attendre à des miracles. Il plaçait déjà pour le prochain gouvernement socialiste les circonstances atténuantes. Rien ne rend un homme prudent en ses promesses, comme la perspective d'avoir à les tenir.

M. Léon Blum est allé jusqu'à reconnaître, par exemple, que les socialistes au gouvernement voteraient les crédits militaires qu'ils refusent lorsqu'ils sont dans l'opposition. (Mais si les autres partis, passés dans l'opposition, refusaient à leur tour le budget national qu'en penserait M. Léon Blum, devenu responsable ?... Il ne l'a pas dit.)

Un tel aveu en « bouchera peut-être un coin » à quelques naïfs de militants. Mais il ne nous apprend rien. Nous savons que rien ne ressemble moins à un gouvernement socialiste qu'un socialiste gouvernant. Parce, expliquait M. Léon Blum, « leur avènement les obligera à se mettre en « contradiction avec leur doctrine ».

— Belle doctrine, en vérité, que ses partisans retiennent au moment même où ils sont mis en mesure de la réaliser.

D'ailleurs, nous étions déjà fixés. La démocratie socialiste a été au pouvoir en Allemagne ; le travaillisme est au pouvoir en Angleterre. Et comme rienement de la doctrine, les socialistes français ne pourront pas faire mieux.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

De la place pour les berceaux

Une récente circulaire du Ministre de la Santé Publique envoyée à tous les préfets, prescrit, en termes heureux, d'alerter l'opinion publique, d'encourager la propagande nataliste, « d'user d'autorité auprès de tous les services qui peuvent exercer sur la jeunesse l'influence la plus efficace et lui inculquer l'amour de la famille et l'esprit nataliste ».

Port bien. Mais à cette œuvre de relèvement de la natalité, la morale ne suffit point. Le problème complexe de la natalité, est intimement lié à l'économie. « Donnez, dit-on, aux mères de quoi élever des enfants, et elles en feront ». Toute la question n'est pas d'améliorer les conditions pécuniaires d'existence des familles nombreuses ou des jeunes ménages, mais aussi de leur assurer un logement convenable.

Nous ne parlons ni de l'aide, ni de l'autre extrémité de l'échelle sociale, des appartements d'un loyer de soixante mille francs. Le grand problème est celui des logements moyens.

Il ne manque pas, certes, de chefs de famille, capables de verser annuellement de 4.000 à 10.000 francs pour abriter leur famille. Mais, si l'on a la curiosité de pénétrer dans ces logements des bâtisses nouvellement édifiées, on reste confondu de l'aménagement intérieur : l'architecture moderne offre aux jeunes ménages, animés peut-être des meilleures intentions familiales, une pièce charmante baptisée « studio », parfois une autre pièce minuscule qui sera remplie par une table et un buffet, une cuisine litténaire, et une salle de bains. Le tout pour quelques milliers de francs.

De l'enfant, des enfants à venir, nul ne s'est soucié. S'il en survient, les couchera-t-on dans la baignoire ?

Et l'on pense à ce qu'un Paul Morand, un Duhamel, nous ont dit des grandes cités américaines où la famille semble être inexistante, où régnent les « ménages » qui vivent entassés dans d'énormes édifices, à vingt étages, mais aux logements minuscules, aux pièces isolées où rien n'est prévu, rien n'est aménagé pour des mères de famille. Les cités géantes deviennent des centres de stérilité, des foyers de néo-malthusianisme.

Allons-nous copier cette civilisation stérilisante ? Ne comprendrons-nous pas que la politique d'habitation est partie intégrante du problème de la natalité ? Pour qu'il y ait des enfants, il faut qu'il

Informations

Elections sénatoriales

Dimanche a eu lieu une élection sénatoriale à Brest, en remplacement de M. Le Louëdec, décédé.

Voici les résultats du scrutin :
Inscrits : 1.348 ; votants : 1.334 ; bulletins nuls : 9 ; suffrages exprimés : 1.325 ; majorité absolue : 663.

MM. Yves Tanguy, maire de Bannalec, radical-socialiste, 665 voix, élu ; Pichon, capitaine de frégate de réserve, républicain indépendant, 566 voix ; Messager, S. F. I. O., 136 voix ; Marty, communiste, 16 voix ; Croissant, radical-socialiste, 2 voix.

La grève du textile

De nombreuses assemblées générales de grévistes cégétistes se sont tenues dans la région Roubaix-Tourcoing et notamment à Tourcoing, Ronca, Halluin, Wattrelos, Yslez, Lannoye. Au cours de ces réunions, les grévistes du textile ont décidé de continuer la lutte.

La nouvelle de la réception d'une déléguation des parlementaires du Nord par M. Pierre Laval, qui promet de faire l'impossible en vue d'aboutir à une conciliation, a été bien accueillie.

Mort de deux aviateurs

Les aviateurs Lalouette et Jean de Permaigne étaient partis samedi matin, à 6 h. 09, du Pecq, sur hydravion léger, pour tenter le record de distance en ligne droite de la catégorie. C'est au cours de cette tentative qu'ils ont été victimes d'un accident mortel, alors que, se dirigeant vers Tunis, il volait au-dessus des eaux espagnoles.

C'est à 10 h. 45, en face du phare de San-Christophe, à 48 kilomètres de Barcelone, que la tragédie s'est produite.

L'hydravion volait très bas et le temps était très mauvais. On croit que les aviateurs ont voulu retourner à Barcelone. Mais au moment où ils mettaient leur projet à exécution, pour une cause encore mal définie, l'hydravion est tombé à la mer en vrille, à peu de distance de la plage.

Lorsque les pêcheurs qui avaient vu tomber l'hydravion arrivèrent en barque et retirèrent les aviateurs, ceux-ci avaient déjà cessé de vivre. Les cadavres ont été amenés au dépôt mortuaire de l'hôpital de Villanueva. Le consul de France à Barcelone a donné des instructions en vue du rapatriement des corps des deux aviateurs en France.

Aviateurs français condamnés

Les deux aviateurs français qui ont atterri à Trèves ont été condamnés par la justice allemande à 100 et 150 marks d'amende, pour atteinte aux lois du trafic aérien et violation de frontière. Le juge a motivé cette condamnation par le mécontentement de la population de Trèves à la suite de plusieurs vols au-dessus du territoire allemand exécutés par des avions militaires français.

Le consul de France à Trèves a réglé les amendes infligées aux deux pilotes.

Les élections espagnoles

Le Congrès radical socialiste espagnol a terminé ses travaux. A la fin de la séance, la proposition de M. Albornoz de ne pas aller aux élections du 28 juin en collaboration avec la droite libérale républicaine a été mise aux voix. M. Albornoz, membre du parti radical-socialiste, a déclaré, à la sortie du Conseil des ministres, que cette proposition avait été repoussée par une majorité de 40.000 voix. Le parti radical-socialiste a, de plus, renouvelé sa confiance au gouvernement.

Baisse de la peseta

La livre sterling, qui cotait mercredi 49,80, a atteint jeudi 52,42.

On attribue cette chute de la peseta à la coïncidence des incidents de Saint-Sébastien avec l'augmentation de la circulation fiduciaire.

Le ministre des finances a décidé d'intervenir énergiquement. Il a adressé un télégramme circulaire aux gouvernements de province, leur ordonnant de réunir immédiatement les exportateurs et ces derniers, qui ont l'habitude de vendre en livres sterling et de conserver ces livres pour les revendre plus cher, devront les convertir immédiatement en pesetas sous peine d'être immédiatement mis en prison.

Au pays du « duce »

Le procès intenté à dix intellectuels milanaïsi devant le tribunal spécial de l'Etat, est terminé.

Le tribunal a condamné les deux chefs antifascistes Rossi et Bauer à vingt ans de réclusion, deux autres à dix ans et un à six ans. Ils ont tous été condamnés en outre à l'interdiction perpétuelle d'exercer une fonction publique et à trois ans de surveillance spéciale.

Deux inculpés ont été acquittés. Trois sont en fuite.

Il y a place pour des berceaux ! L'enfant ne doit être ni une gêne ni un luxe.

C. E.

Accord austro-allemand

Le président de la Cour permanente de justice internationale, M. Adatci, a fait savoir qu'il a rendu une ordonnance fixant au 1^{er} juillet le délai final pour la procédure écrite dans l'affaire de l'union douanière germano-autrichienne soumise à la Cour pour avis consultatif.

Les audiences commenceront dans la première moitié de juillet. Vu l'urgence de l'affaire, le président espère pouvoir prononcer l'avis de la Cour avant la fin du mois d'août.

EN PEU DE MOTS...

— Maurice Pignide, 29 ans, employé à la gare de Nîmes, a volé, au cours de son service une bouteille d'apéritif. Il fut condamné à 15 jours de prison. Mais la Cour de Cassation a cassé l'arrêt ; Pignide étant un serviteur à gages ira en Cour d'assises.

— Un détenu de la prison d'Agen, nommé Achourd, rat d'hôtel qui purge une condamnation de 4 ans de prison pour vol, s'accuse du meurtre de Philippe Daudet. Il a été transféré à la prison de Poissy.

— Mme veuve Crébassol, marchande de volailles à Toulouse, à St-Simon, a été victime d'un cambrioleur qui a emporté des tires et des numéraires pour 40.000 francs environ.

— On annonce la découverte d'un filon d'or près de Au-sur-Rhin, par un laveur d'or. Le filon serait à 2 mètres de profondeur et aurait un diamètre de 60 centimètres. Il serait situé à environ 800 mètres du lit du fleuve.

— L'Américain William Hill, qui avait réussi, l'an dernier, à descendre des chutes du Niagara, en enfermé dans un tonneau en acier, a tenté de renouveler son exploit. Mais le tonneau a été saisi par un tourbillon et a dû s'écraser sur les rochers.

— Deux violentes secousses sismiques ont été ressenties dans la région de Pyrgos (Sud de la Grèce). Les habitants, pris de panique, ont abandonné les maisons.

— Le tribunal correctionnel du Mans a condamné à 6 mois de prison, à 200 francs d'amende et à 5 ans d'interdiction d'un emploi public le facteur Louis Despeux, 35 ans, qui détournait les lettres adressées à des soldats pour voler les mandats.

NOS ÉCHOS

Rosserie.

M. Maurice Martin du Gard est revenu d'Afrique, agressif. Ayant à parler de la pièce de Jean-Jacques Bronson et de Raymond Escholier, il s'en donne à cœur-joye — ce qui ne manque point de piquant quand on songe que l'un et l'autre sont ses collaborateurs. Il est vrai que c'est peut-être pour cela qu'il se connaît si bien. Il ajoute d'ailleurs qu'on aurait tort de prendre au sérieux les disputes des gens de Lettres.

Ce portrait avait été offert à M. Albert Oustric par son ami, le financier italien Giulino.

Mis à prix 8.000 francs, le tableau monta à 38.000 francs.

Les habitués assuraient que le rachat était effectué par une personne désirant offrir le tableau... à M. Louis Marin...

Mais M. Louis Marin, qui n'accepte pas de cadeaux, en fera — si la nouvelle est exacte — cadeau à la commission d'enquête.

La vente Albert Oustric à l'Hôtel Drouot fut assez terne.

On parlait beaucoup, avant, de la vente de « tableaux » du financier.

Legende qui fut détruite par les pauvres morceaux soumis au feu des enchères. Le seul tableau qui fut recette fut un portrait de moine attribué à Casimo Roselli.

Ce portrait avait été offert à M. Albert Oustric par son ami, le financier italien Giulino.

Mis à prix 8.000 francs, le tableau monta à 38.000 francs.

Les habitués assuraient que le rachat était effectué par une personne désirant offrir le tableau... à M. Louis Marin...

Mais M. Louis Marin, qui n'accepte pas de cadeaux, en fera — si la nouvelle est exacte — cadeau à la commission d'enquête.

Le sourire toujours.

Chaque jour, M. Doumergue reçoit à l'Élysée tous ceux avec qui ses fonctions l'ont mis en rapport au cours des sept années qui viennent de s'écouler, et qui lui apportent leurs adieux et leurs regrets. Si un peu de mélancolie se mêle parfois à ces dernières rencontres, elle est toujours adoucie par le sourire fameux du Président de la République. Il semble que M. Doumergue se refuse maintenant à se retourner vers le passé pour ne plus regarder l'avenir.

A l'un de ses visiteurs qui s'attristait de son départ, ne disait-il pas l'autre jour :

Vous auriez tort d'hésiter puisqu'il y va de votre santé

Vous auriez tort, si vous avez en ce moment à vous plaindre de l'état de votre santé, de ne pas faire un essai avec les Pilules Pink. Il est, en effet, très probable que votre sensation de lassitude, votre défaut d'appétit et de sommeil, vos maux d'estomac et les mauvaises digestions dont vous souffrez sont des symptômes de l'appauvrissement du sang ou de l'affaiblissement du système nerveux. Or la déclaration que nous reproduisons ci-dessous est un témoignage de la puissante efficacité des pilules Pink contre les affections et les maux provoqués par le manque de vigueur du sang ou la dépression nerveuse.

« Je suis vraiment très satisfaite des résultats que j'ai obtenus avec les Pilules Pink — écrit Mme Dubost, demeurant à Campagneux (Savoie) — c'est un médicament remarquable qui a rétabli mes forces et m'a donné un excellent appétit. »

Les Pilules Pink donnent du sang pur, généreux, riche en éléments nutritifs, reconstituent la vigueur du système nerveux, stimulent l'appétit et, enfin, restaurent en peu de temps l'économie générale. Aussi les Pilules Pink sont-elles un des remèdes les plus actifs contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, les maux de tête, l'irrégularité des époques.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 8 francs la boîte, 45 francs les 6 boîtes plus 0,50 de timbre-taxe par boîte.

Bibliographie

L'OPINION

Journal de la semaine

Paraissant tous les samedis

8, rue des Beaux-Arts, Paris, VI^e ar^e

Sommaire du samedi 23 mai 1931

Affaires extérieures : Politique extérieure de la France : Jacques Chastenet. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures : Après l'élection présidentielle : Pierre de Pressac. — Notes et Figures : Le dictionnaire de l'Académie Française : A. Chesnier du Chesne. — Feu Montparnasse : Edouard Deverin. — Un plaidoyer pour Flaubert : A. de Bersaucourt. — Littérature : « Grand Hôtel » : Robert Bourget-Pailleron. — Bernard Grasset et le roman : Solange Duvernoy. — Chronique internationale : Israël et la France : André Thérive. — Art, Curiosité : Art colonial et art populaire : Henri Clouzot. — Théâtre : Le Beau Danube rouge. — Le secret de William Selby : Georges Girard. — Mémoires et Documents : L'Inde entre deux conférences : Auguste Vialte. — La Bourse.

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

dernier Cours du Cours du

12 mai 23 mai

Fonds d'Etat

3 0/0	89 35	89 10
3 1/2 0/0	92 50	92 50
4 0/0 (id.)	1 2 45	102 50
4 0/0 1917	1 4 25	104 30
4 0/0 1918	103 80	103 80
4 0/0 1920 amort.	136 80	136 45
4 0/0 1920	104 72	105 25
4 0/0 1925	131 15	131 35
4 0/0 1927 amort.	103 40	103
4 0/0 1928	102 60	102 75
B. du Tr. 5 0/0 1924	736 50	737
B. du Tr. 7 0/0 1928	573	571
B. du Tr. 7 0/0 1927	559 50	553

Crédit National

5 0/0 1919	640	634
Obl. 500 5 0/0 1920	580	578
— 6 0/0 1921	550	551
Bons déca. 6 0/0 1922	528	529
— déca. 6 0/0 nov.	550	545
— 6 0/0 juv. 1923	560	562
— — — — —	558	562
— — — — —	569	568

Ville de Paris

1871 3 0/0	410	404
1875 4 0/0	510	505
1876 4 0/0	506	508
1892 2 1/2 0/0	330	332
1894-1896	457	455
1898 2 0/0	400	396
1899 2 0/0	392	394
1904 2 1/2 0/0	411	408
1905 2 1/2 0/0	409	411 50
1910 2 3/4 0/0	364	362
1913 3 0/0	362	364
1915 3 0/0	290	290
1919 lib.	495	494
Déca. 1923	511	515
— 1924	527	527
— 1924	516	520

Crédit Foncier

13 Communes 1879	505	503
15 — — — —	1880	512
16 — — — —	1891	516
17 — — — —	1892	429
18 — — — —	1892	429
19 — — — —	1892	416
20 — — — —	1905	457
21 — — — —	1912	240
22 — — — —	1913	240
23 — — — —	1921	513
24 — — — —	1922	514
25 — — — —	1930	998
26 Foncier 5 7/8 0/0	524	519
27 — — — —	1883 3 0/0	380
28 — — — —	1885 3 0/0	421
29 — — — —	1895 3 0/0	438
30 — — — —	1903 3 0/0	455
31 — — — —	1903 3 0/0	242
32 — — — —	1913 3 0/0	469 50
33 — — — —	1913 4 0/0	492

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le Co-gérant : L. PARAZINES.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Grands Réseaux
de Chemins de Fer Français

Exposition Coloniale Internationale
de Paris
(Mai à novembre 1931)

Billets spéciaux d'aller et retour
à prix réduits

A l'occasion de l'Exposition Coloniale Internationale de Paris en 1931, il est délivré aux porteurs de bons à lots de cette Exposition pendant la période comprise entre l'avant-veille de l'ouverture de cette manifestation et la veille de sa fermeture et dans la limite de deux voyages par bon, des billets d'aller et retour à prix réduit, au départ d'une gare quelconque des Grands Réseaux français à destination de Paris, sous réserve d'un parcours simple de 200 kilomètres.

Réduction sur le prix doublé des

billets ordinaires simples à plein tarif : 30 0/0 de 200 à 500 kilomètres ; 33 0/0 au-dessus de 500 kilomètres.

Validité : 10 jours de 200 à 500 kilomètres ; 15 jours au-dessus de 500 kilomètres, sans faculté de prolongation.

Ces billets ne permettent l'enregistrement comme bagages que des objets à l'usage personnel des voyageurs.

Une Agence de Voyageurs
126, Boulevard Raspail, à PARIS

Il est rappelé au Public que, pour faciliter les déplacements, la Cie d'Orléans possède 126, boulevard Raspail (Télép. : Littré 99-67) une Agence affectée au service des voyageurs.

Cette Agence délivre les diverses catégories de billets au départ de Paris pour toutes gares des réseaux d'Orléans, du Midi, du Nord, de l'Est et d'Alsace et de Lorraine et fournit tous renseignements et brochures

concernant les voyages sur ces Réseaux. Elle donne suite dans la limite des places disponibles, aux demandes de locations de places dans les trains rapides et express au départ de Paris-Quai d'Orsay et Paris-Austerlitz (délai maximum : deux semaines soit 14 jours avant la date fixée pour le départ, ce jour compris).

D'autre part, du 1^{er} juin au 1^{er} octobre 1931 inclus, les bagages à destination du Réseau d'Orléans et de ses au-delà sont acceptés à l'enregistrement, à cette Agence, comme ils le seraient dans une gare ; en outre de la taxe afférente au transport par chemin de fer, il est perçu pour le transport de ces bagages, entre la dite agence et la gare de départ, les prix-ci-après :

un colis, 2 francs ; par colis en sus du premier, 1 franc.

Cette agence est ouverte tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h.

L'AMERIQUE DU SUD

Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Atlantique et Chargeurs-Réunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixe pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

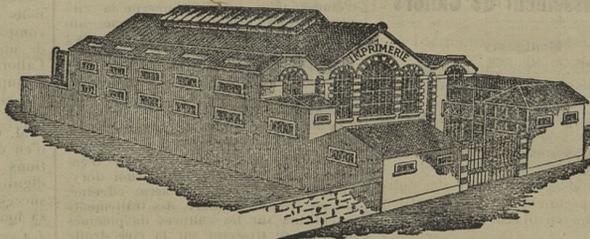
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



SERVICE D'ÉTÉ 1931

De Paris à Toulouse par Cahors

OMNIB.	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.			
1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.			
PARIS (Orsay) dép.	22	20	10	16	17	18	19	20	19	53	21	10
PARIS (Aust.) dép.	22	34	10	28	17	29	20	8	21	22	22	22
LIMOGES (arrivée)	5	53	16	30	23	3	0	35	2	8	3	20
(départ)	4	31	9	2	16	37	23	9	0	42	2	23
BRIVE (arrivée)	7	15	11	56	18	18	0	48	2	11	4	8
(départ)	7	15	11	56	18	18	0	48	2	11	4	8
Gignac-Cressensac	8	16	13	7	16	57	19	53	—	—	—	—
SOULLAC	8	42	13	50	17	24	19	6	20	31	—	5
CAZOULES	8	50	13	58	17	32	—	20	41	—	—	—
La Chap.-d-Mareuil	8	56	14	4	17	38	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon	9	6	14	14	17	49	—	21	5	—	—	—
Nozac	9	31	14	24	18	1	—	—	—	—	—	—
GOURDON	9	31	14	40	18	24	19	33	21	3	—	—
Saint-Clair	9	40	14	49	18	34	—	—	—	—	—	—
Dégagnac	9	51	15	18	46	—	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles	10	2	15	11	3	59	—	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	10	13	15	22	19	33	—	—	—	—	—	—
Espère	10	22	15	31	19	24	—	—	—	—	—	—
Pradines	10	29	15	38	—	—	—	—	—	—	—	—
CAHORS (arrivée)	10	35	15	44	19	35	20	14	—	2	36	3
(départ)	11	5	17	42	—	—	—	—	—	—	—	—
Sept-Ponts	11	45	17	54	—	—	—	—	—	—	—	—
Cieureac	11	59	18	11	—	—	—	—	—	—	—	—
Lalbenque	12	7	18	21	—	—	—	—	—	—	—	—
Causse	12	44	19	1	—	—	—	—	—	—	—	—
CAHORS (arr.)	13	18	19	40	—	—	—	—	—	—	—	—
TOULOUSE (arr.)	16	58	21	8	—	—	—	—	—	—	—	—

De Toulouse à Paris par Cahors

OMNIB.	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE									
1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.									
TOULOUSE... d.	4	50	8	45	10	12	13	34	19	41	21	22	55	23	15	
MONTAUBAN. d.	6	14	9	46	11	—	16	2	20	29	21	48	23	38	23	59
Causse	6	55	10	27	—	—	16	41	20	54	—	—	—	—	—	—
Lalbenque	7	32	11	9	—	—	17	19	—	—	—	—	—	—	—	—
Cieureac	7	40	11	18	—	—	17	27	—	—	—	—	—	—	—	—
Sept-Ponts	7	51	11	30	—	—	17	38	—	—	—	—	—	—	—	—
CAHORS... (arr.)	7	59	11	38	11	59	17	46	21	36	22	47	0	34	0	58
(départ)	8	17	12	42	12	3	17	55	21	40	22	51	0	38	1	2
Pradines	8	24	12	49	—	—	18	2	—	—	—	—	—	—	—	—
Espère	8	32	12	58	—	—	18	10	—	—	—	—	—	—	—	—
St-Denis-Catus	8	46	13	13	—	—	18	23	—	—	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyril.	8	59	13	27	—	—	18	36	—	—	—	—	—	—	—	—
Dégagnac	9	10	13	36	—	—	18	45	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Clair	9	19	13	45	—	—	18	54	—	—	—	—	—	—	—	—
GOURDON (I)	9	37	14	3	12	46	19	9	22	25	—	—	—	—	—	—
Nozac	9	45	14	12	—	—	19	17	—	—	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénel.	9	55	14	21	—	—	19	26	—	—	—	—	—	—	—	—
La Chap.-de-Mar.	10	2	14	29	—	—	19	33	—	—	—	—	—	—	—	—
CAZOULES	10	8	14	35	—	—	19	39	—	—	—	—	—	—	—	—
SOULLAC	10	25	14	50	13	11	19	51	22	51	—	—	—	—	—	—
Gignac-Cressens.	10	52	15	20	—	—	20	21	—	—	—	—	—	—	—	—
BRIVE (a. d.)	11	20	15	50	13	48	20	49	23	30	0	29	2	9	2	40
(d.)	—	—	—	—	13	54	—	—	23	39	0	39	2	15	2	46
PARIS (A.) arr.	—	—	—	—	21	46	—	—	8	33	8	53	—	—	—	—
PARIS (O.) arr.	—	—	—	—	21	58	—	—	8	45	9	5	9	30		